



Fédération de l'Allier pour la Pêche
et la Protection du Milieu Aquatique

COMPTE RENDU de L'ASSEMBLEE GENERALE



Barrage de Bazergues – commune de La Celle

***du 23 mars 2024
à COMMENTRY***



ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'Assemblée Générale Extraordinaire
2. Ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire
3. Présentation de l'AAPPMA « la Gaule Commentryenne »
4. Approbation du compte rendu de l'Assemblée Générale de 2023 à DESERTINES
5. Présentation du rapport moral du Président pour l'année 2023
6. Bilan d'activités 2023
7. Compte-rendu financiers 2023
8. Budgets prévisionnels 2024
9. Programme d'activités 2024
10. Informations aux AAPPMA
11. Interventions des élus et clôture de l'Assemblée Générale



Ouverture de l'Assemblée Générale Extraordinaire

Modifications des statuts **de la Fédération**

- Conformément à l'arrêté ministériel du 02 juin 2023, il est présenté la synthèse des différentes modifications et il est ensuite procédé au vote à « main levée »
- Adoption à l'unanimité par les délégués de droit et délégués-élus présents, des statuts de la Fédération conformément à l'arrêté du 02 juin 2023 fixant les statuts-types des Fédérations départementales des associations agréées de pêche et de protection du milieu aquatique



Ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire

• **OUVERTURE de l'ASSEMBLEE GENERALE**

Je déclare ouverte cette Assemblée Générale 2024 en remerciant Mr JARDONNET, son équipe ainsi que la Mairie de Commentry pour l'accueil dans leur agglomération.

Nous avons l'honneur d'accueillir parmi nous :

- Mr le Sous-Préfet Jean Marc GIRAUD
- Mr le Président du Conseil Départemental Claude RIBOULET
- Mr le Maire de Commentry Sylvain BOURDIER
- Mr l'Adjoint aux Sports de la Mairie de Commentry Pascal RELIANT
- Mr le Président de la Fédération des AAPPMA du Puy de Dôme, Guy GODET
- Mr Julien KLEIN du cabinet « Implid Expertise Conseil »
- Messieurs les Présidents et représentants des AAPPMA d'ARFEUILLES – BEZENET – CERILLY – CHATELUS – COMMENTRY – COSNE d'ALLIER – DIOU – DOMPIERRE/BESBRE – EBREUIL – FERRIERES/SICHON – GANNAY/LOIRE – GARNAT/ENGIEVRE – HERISSON – LAPALISSE/CHATEL MONTAGNE – LOUROUX de BOUBLE – MEAULNE – MONTLUCON – MOULINS – SAINT BONNET TRONCAIS – SAINT POURCAIN/SIOULE – SAINT YORRE – SOUVIGNY – TRUITE du SICHON – URCAIY – VARENNES/ALLIER – VAUX ST VICTOR – VICHY

Je voudrais également excuser :

- Mr le Député de la seconde circonscription, Jorys BOVET
- Les représentants des AAPPMA d'AVRILLY – CHANTELLE – ECHASSIERES – GANNAT – MARCILLAT en COMBRAILLE – NERIS les BAINS – PAEF - SAINT CLEMENT – SAINT GERMAIN des FOSSES – VALLON en SULLY – LE VEURDRE – VIPLAIX/HURIEL

Intervention de Stéphane JARDONNET (AAPPMA de COMMENTRY)

C'est en 1944 qu'une poignée de copains de Pourcheroux pour beaucoup issus « des gars de la côte », fondent la société de pêche avec à sa tête Mr BOUVIER. Les lots de pêche sont alors constitués du barrage des Gannes (16ha), des étangs de Pourcheroux (2,5 ha), les rivières de l'œil, la Chaux, les ruisseaux la Banne et le Banny.

C'est dans ces années que « les gars de la côte », qui s'étaient érigés un soir « en commune libre de la côte » avaient pour objectif de dynamiser le village en organisant entre autres les fêtes de l'étang. Des concours de pêche étaient également organisés ; les pêcheurs revêtus de leurs habits du dimanche, portaient des forges et effectuaient les deux kms les séparant des étangs de Pourcheroux, accompagnés en musique par l'harmonie des Forgerons portant sur leurs épaules les gaules non démontables à l'époque.

Nous ne pouvons évoquer la Gaule Commentryenne sans parler de la création du COAC créé par Raymond CHARBONNIER et « les gars de la côte » avec l'étroite collaboration de Mrs BOUVIER (Président de la Gaule Commentryenne) et SUCHET.

C'est en 1952 que la Gaule Commentryenne loue le barrage de Bazergue et devient en même temps propriétaire des étangs de Pourcheroux, lieu de rencontre pour toutes les générations.

Pendant que la plupart des jeunes commentryens de l'époque apprenaient à nager l'été au Grand Etang occasionnant malheureusement de nombreux noyés, puis au sport de glisse l'hiver quand l'étang était pris par la glace, les ouvriers des usines Commentryennes venaient prendre un bol d'air, pêcher, passer un moment convivial chez l'éternel « mère Cheville » et en même temps coupaient de l'herbe pour nourrir leurs lapins, viande très prisée à cette époque dans les chaumières.

Quelques années plus tard, la Gaule Commentryenne étend sa surface de pêche avec la gestion piscicole de la Corre puis plus récemment des étangs des Marais. A ce jour, la superficie des lots de pêche gérée par la Gaule Commentryenne est d'environ 45 hectares.

Quand nous regardons les objectifs fixés par les membres fondateurs de la Gaule Commentryenne il y a 80 ans par rapport aux objectifs des AAPPMA à ce jour, ils ne s'étaient pas trompés.

L'AAPPMA de Commentry en quelques chiffres : 540 adhérents en 2023 avec plus de 350 commentryens, les autres adhérents étant issus des communes limitrophes.

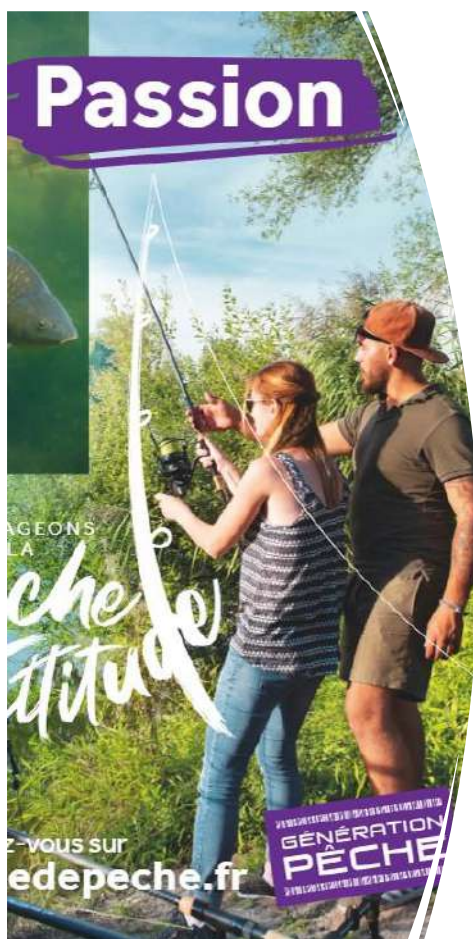
Les projets de l'AAPPMA de Commentry sont les suivants :

- Grand Etang de Pourcheroux : il y avait urgence à réagir car la pelle de vidange menaçait de s'effondrer. En novembre 2022, nous avons donc décidé de vidanger l'étang et d'entreprendre d'importants travaux comme la mise en place d'un moine en remplacement de l'ancienne vidange, du renforcement de la digue et de la réfection des abords de l'étang du côté de la route. Les travaux ont débuté avec l'intervention de l'entreprise Collinet en novembre 2023 et devraient se terminer avant l'été. Ces travaux n'auraient pas été possible sans l'aide des techniciens de la Fédération et de nos financeurs (Fédération Nationale - Commission de Réciprocité - Fondation du Crédit Agricole - Mairie de Commentry)
- Que chaque pêcheur (débutant ou confirmé, jeunes ou plus anciens) puisse trouver à Commentry un plan d'eau correspondant à leurs attentes :
 - Les amateurs de pêche du carnassier peuvent trouver leurs bonheurs aux barrages des Gannes, facilement accessible ou Bazergues qui lui est plus difficile d'accès
 - Les carapistes peuvent trouver leur bonheur à l'étang de la Corre où la pêche de nuit est ouverte onze mois de l'année
 - Pour découvrir la pêche avec ses enfants, l'étang dit « la Réserve » à Pourcheroux est idéal
- La création du Carpodrome au Grand Etang de Pourcheroux qui devrait obtenir la labellisation « carpodrome » au cours du premier trimestre 2024
- Transmettre notre passion

Depuis maintenant deux ans, nous avons observé une augmentation considérable de jeunes pêcheurs qui trouveront toujours un ancien au bord de l'eau pour leur transmettre son savoir. Pour les plus jeunes qui veulent découvrir la pêche, des manifestations se dérouleront cet été avec la collaboration de la Fédération et les structures accueillant des enfants à Commentry. La première sera un concours de pêche ouvert aux enfants le 02 juin 2024 à l'occasion de la Journée Nationale de la Pêche.

Approbation du compte rendu de l'Assemblée Générale 2023 à DESERTINES

Avez-vous des remarques ? Peut-on l'adopter ? Le compte rendu de l'Assemblée Générale qui s'est tenue le samedi 08 avril 2023 est donc adopté à l'unanimité et je vous en remercie.



Rapport moral du Président pour l'année 2023

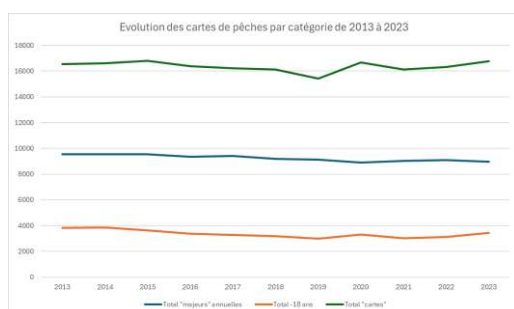
Ce compte rendu est volontairement raccourci compte tenu de notre important ordre du jour.

Comme je vous l'avais indiqué l'année dernière, vous êtes destinataires de l'ensemble des comptes rendus des Conseils d'Administrations qui vous informent sur les activités de la Fédération et je ne doute pas que vous les lisiez avec attention.

2023 une année consécutive de sécheresse : dans notre département, la ressource en eau bien que semblant abondante, fait face à des défis majeurs liés au réchauffement climatique. Ce phénomène se manifeste par une diminution des débits des cours d'eau conséquence directe des sécheresses successives et des prélèvements croissants. Face à cette situation, il est impératif que nous nous mobilisions collectivement pour atténuer les impacts de ces changements et trouver un équilibre harmonieux entre les différents usages de l'eau afin de prévenir les conflits d'intérêts.

La pêche associative joue un rôle crucial dans notre département non seulement sur le plan social et économique mais aussi sur préservation de l'Environnement. De plus, notre département se doit de maintenir une exigence environnementale élevée. Je rappelle qu'avant d'avoir des poissons, il nous faut de l'eau de qualité. Dans cette optique, je fais appel à nos partenaires et aux élus locaux, pour qu'ils nous soutiennent dans cette démarche responsable et nécessaire pour l'avenir de nos ressources aquatiques.

Je vais faire le point sur l'effectif des pêcheurs dans notre département. La pêche se porte bien chez nous et nous souhaitons que cela continue. Nous avons vendu 16 794 cartes soit +467 cartes (toutes cartes confondues). Si nous remontons 10 ans en arrière, nous nous apercevons que nous maintenons les effectifs.



C'est le résultat du travail effectué depuis plusieurs années par les AAPPMA et la Fédération notamment grâce aux animations, aux diverses manifestations, aux empoissonnements, aux travaux de restauration des milieux aquatiques, aux diverses études et au développement de la communication au sein de nos structures. C'est un signal positif qui est envoyé à nos adhérents. Ces efforts concertés, ont permis de sensibiliser le public à l'importance de la biodiversité aquatique et de promouvoir les pratiques de pêche responsables.

Un autre bilan positif, la vente des cartes mineures : depuis 2020, il est constaté des hausses successives : +144 cartes (12.27%) en 2020 - pas de comparaison en 2021 car c'était l'année post COVID où la Fédération Nationale avait mis en place les cartes « parrainages » - en 2022, +31 cartes soit (2.36%) et + 263 cartes (19.60%) en 2023 – l'année 2024 est partie sur la même progression avec +42 cartes (6.36%) sur les 3 premiers mois.

Pour cette année, nous ressentons bien le coup de pouce donné par la Région avec le Pass' Région concernant les cartes mineures ; nous pouvons donc remercier la région.

2023/2024 sont des années d'investissement.

Comme vous le savez, le site de Venas fait partie du patrimoine de la Fédération et nous nous devons de l'entretenir. Il a fallu engager des frais importants pour une mise aux normes obligatoires, pour la mise en place d'un nouveau système de vidange, pour la suppression des arbres sur la digue etc....

Des travaux sont également à prévoir sur les autres étangs de ce site (grilles, pêcheirie de l'étang, déversoirs des étangs 1, 2 et 3). Bien entendu, cela a un coût plus ou moins compensé par la vente de l'étang des Chapelles.

Nous avons également acquis des parcelles jouxtant le siège social de la Fédération d'une superficie de 507m² ; parcelles qui serviront de parkings, un qui sera aménagé en 2024 et l'autre dans les années futures.

Toujours concernant les acquisitions et en partenariat avec l'AAPPMA de Montluçon, nous avons acheté deux parcelles d'une superficie totale de 4 500m² conditionnant l'accès à la mise à l'eau de Rochebut. Les enjeux liés à cet achat sont notamment la sécurisation et la pérennisation de l'accès à la mise à l'eau de Rochebut. Nous aurons également la possibilité d'aménager une zone de stationnement supplémentaire.

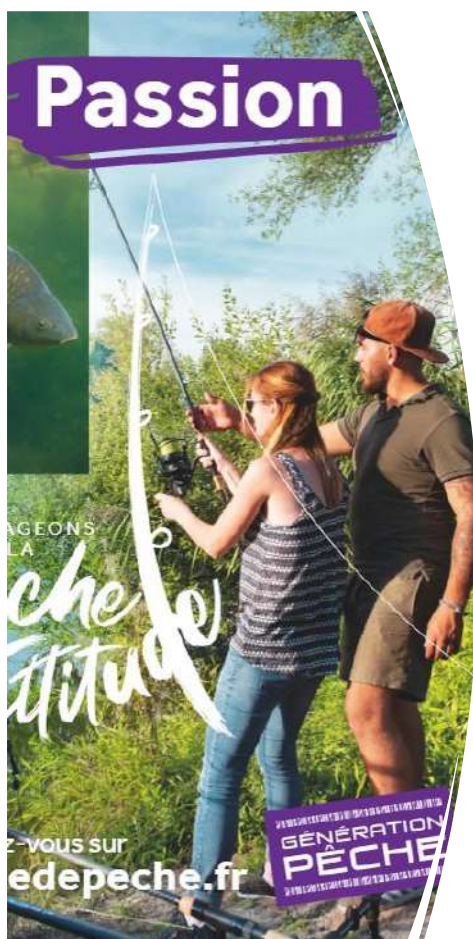
Nous avons pris en location le plan d'eau d'Herculat, un site enchanteur situé dans la commune de Treignat à environ 25 kilomètres à l'ouest de Montluçon. Ce nouveau parcours de pêche s'étendant sur 18 hectares, offre un cadre paisible et idyllique pour tous les amateurs de pêche. Sa faible profondeur en fait un lieu particulièrement riche en poissons et très productif. À l'automne 2023, la Fédération de pêche de l'Allier a procédé à un empoissonnement conséquent avec gardons, tanches, carpes et divers poissons carnassiers, renforçant ainsi son attrait pour la pêche sportive et de loisir.

Point sur le personnel : Grégory Ayme stagiaire dans le cadre de sa formation « BPJEPS » en 2023, ayant donné entière satisfaction durant sa présence au sein de notre Fédération et afin de répondre à une demande croissante d'animations, il lui a été proposé un contrat à mi-temps avec un forfait annualisé à partir du 02 janvier de cette année.

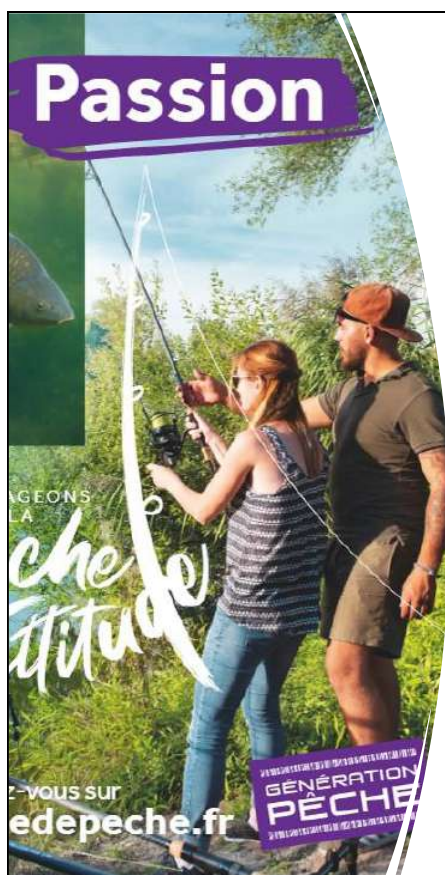
L'effectif des salariés de la Fédération se compose maintenant de six agents à temps plein et de deux à mi-temps.

En 2023, nous avons commencé à travailler aussi sur le renouvellement d'une partie de la flotte des véhicules.

La Fédération a été présente sur différents salons et notamment au Carrefour National de la Pêche en janvier, au Forum de la Carpe en février, au salon « Territoires et Nature » en octobre et au salon des Maires en octobre.



Bilan d'activités 2023

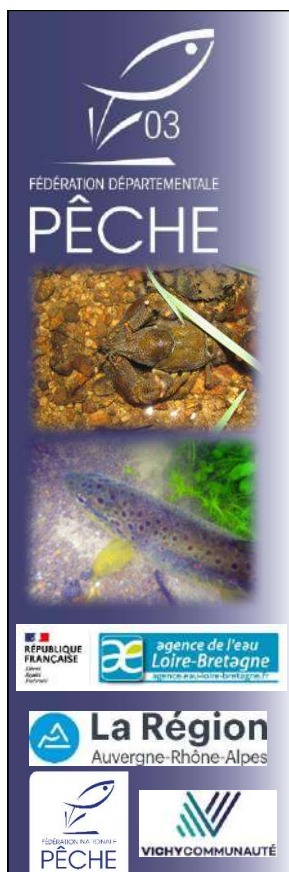


Bilan d'activités du pôle "Technique"

Pierre MAREY – Responsable Technique « Travaux »

Thibaut ROSAK – Responsable Technique
« Connaissances »

Léo HARDOIN – Apprenti Master II – Sciences de l'eau



Restauration des têtes de bassin versant du Vareille

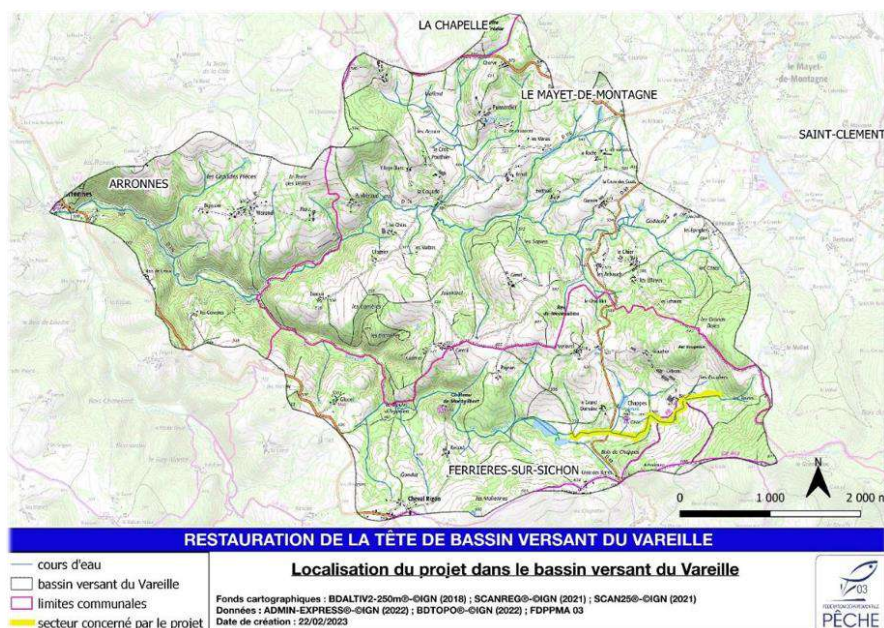


FDPPMA 03

Assemblée Générale du 23 mars 2024

Localisation

Contexte



Restauration Varelle – AG FDPMA 03 – 23/03/2024

Secteur du projet

Contexte

Environ 1,8 km de ruisseau

Présence de 3 plans d'eau

Parcelles agricoles (prairies et boisements) essentiellement pâturées

3 propriétaires / exploitants (conventions)



**Prairie
pâturée**



**Parcelle
boisée**

Restauration Varelle – AG FDPMA 03 – 23/03/2024

Peuplement astacicole

Contexte

Une des dernières populations d'écrevisses à pieds blancs du bassin versant du Sichon

Station suivie par la FDPMA 03 depuis 2012



Écrevisse à pieds blancs
(APP)

Année	2012	2016	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Nb d'individus observés	6	84	122	3	68 / 94	0 / 0	0	153

Diagnostic

Contexte

Le fort piétinement du lit et des berges par le bétail apparaît comme l'une des dégradations majeures du ruisseau, en particulier le tronçon abritant l'écrevisse à pieds blancs.

Les effets du piétinement :

- ⇒ destruction des berges et de la ripisylve
- ⇒ colmatage du fond du lit
- ⇒ enrichissement en éléments nutritifs - apports d'agents pathogènes



Destruction de la
berge



Colmatage du fond du
lit

Diagnostic

Contexte

Des impacts amplifiés sur les milieux restreints

- ⇒ appauvrissement de l'habitat physique
- ⇒ fragilisation des berges
- ⇒ pollution de l'eau
- ⇒ diminution de la capacité épuratoire du cours d'eau



Piétinement des berges et du lit

Objectifs

Contexte

- Préserver la population d'écrevisses à pieds blancs
- Restaurer l'habitat pour l'ensemble de la faune aquatique
- Améliorer la qualité des milieux aquatiques situés à l'aval
- Prendre en compte les pratiques agricoles et les faire évoluer

Mise en défens du ruisseau

Travaux

- Pose de clôtures
- Aménagement d'abreuvoirs
- Installation d'ouvrages de franchissement
- Communication



Pose de clôtures

Travaux

- 1 775 ml de clôtures



Aménagement d'abreuvoirs

Travaux

- 7 abreuvoirs
 - ↳ 3 bacs gravitaires
 - ↳ 4 descentes aménagées



Installation d'ouvrages de franchissement

Travaux

- 6 ouvrages
 - ↳ 5 demi-buses
 - ↳ 1 passage à gué / abreuvoir



Communication

Travaux

Installation d'un panneau d'information



Restauration Vareille – AG FDPPMA 03 – 23/03/2024

Budget et financement

Travaux

Coût total de l'opération : 73 164 €



70 %



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

20 %



10 %



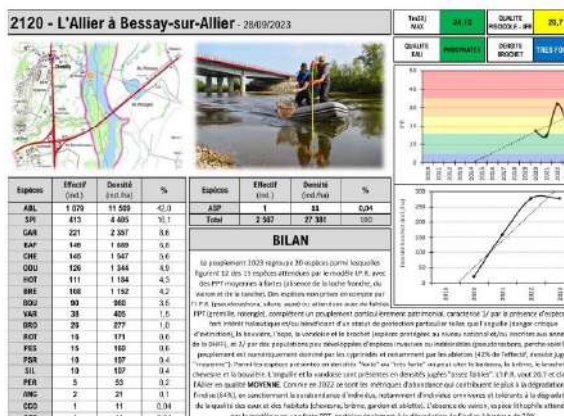
Restauration Vareille – AG FDPPMA 03 – 23/03/2024



Restauration ripisylve Venant – AG FDPPMA 03 – 23/03/202

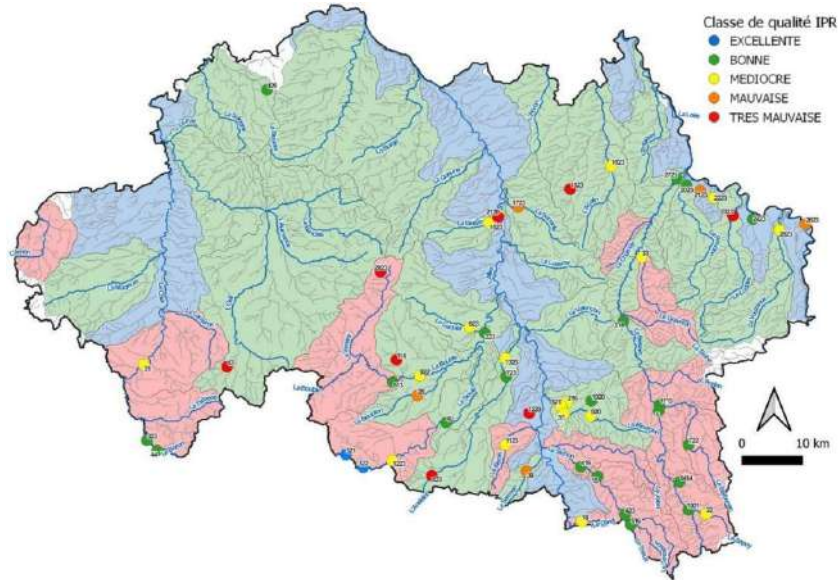


Restauration ripisylve Venant – AG FDPPMA 03 – 23/03/202

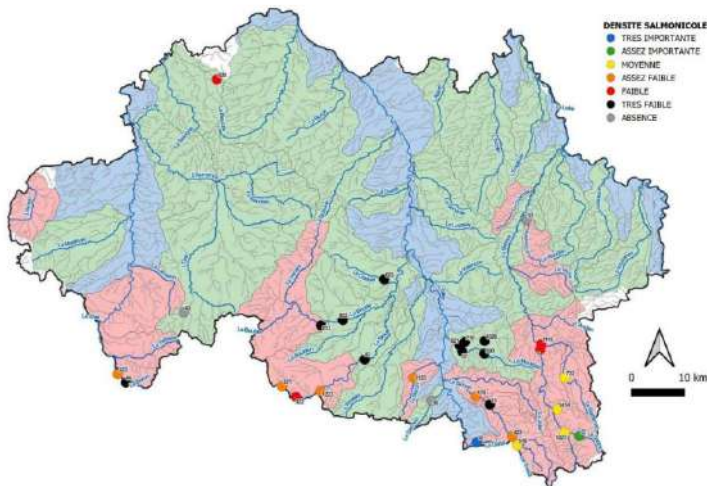


Résultats 2023

- Capture de 30 000 poissons
- Résultats reflètent l'impact des activités humaines sur les cours d'eau de notre département
- 2023 : contexte de sécheresse et de fortes chaleurs
- 43% des cours d'eau étudiés en 2023 possèdent des peuplements de poissons en bon ou en très bon état, 33% en état moyen et 24% en mauvais ou très mauvais état

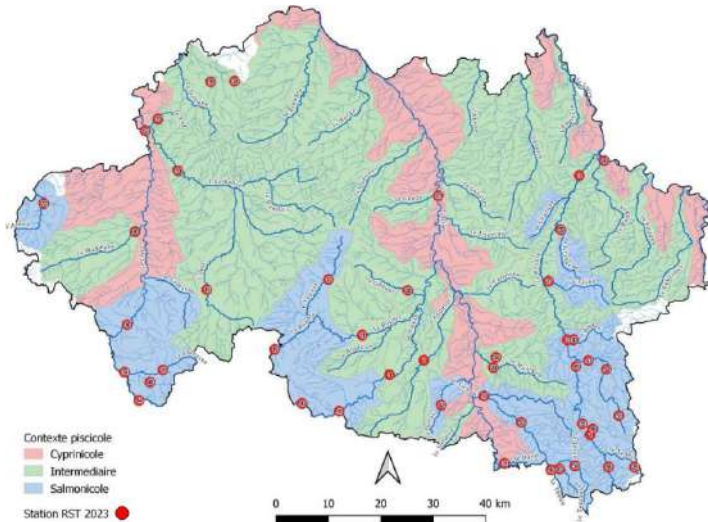


- Une bonne reproduction de la truite fario et des densités permettant une pêche de qualité sur la plupart des cours d'eau de 1ère catégorie de la Montagne Bourbonnaise et sur la Sioule
- La confirmation du développement d'une population d'ombre commun sur la Sioule à l'amont d'Ebreuil, à protéger impérativement (remise à l'eau obligatoire)
- La capture d'une très belle population de brochets sur l'Allier entre Moulins et Châtel-de-Neuvre avec la présence de nombreux juvéniles et de deux poissons « trophées »



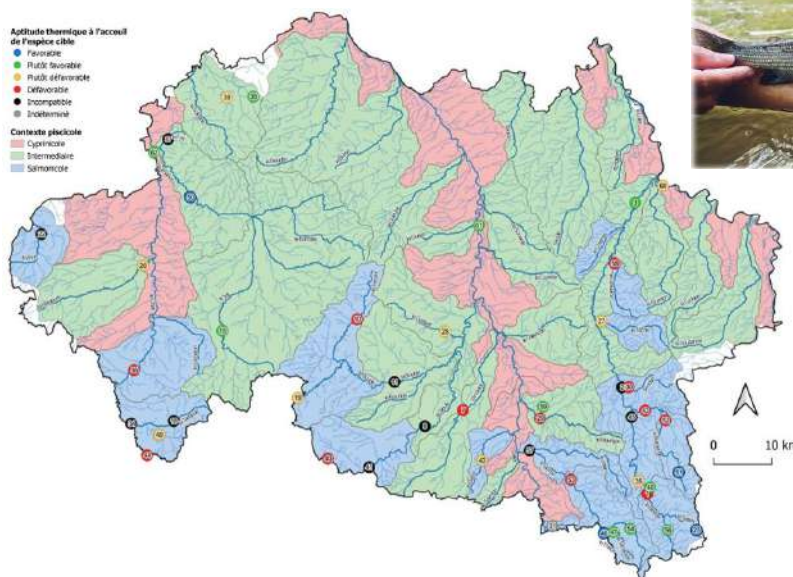
Réseau de suivi thermique

- Température de l'eau = facteur essentiel au bon fonctionnement des cours d'eau et à la vie des espèces aquatiques.
- Réseau suivi depuis 2014
- 46 stations suivies en 2022/2023 (22 en 2014)
- Objectifs :
 - Comprendre l'évolution des peuplements de poissons
 - Orienter la gestion halieutique des parcours et d'adapter la réglementation qui s'y applique.



Résultats 2023

- 2023 : année chaude nettement supérieure à la normale
- Thermie 2023 très contraignante pour les salmonidés
- 25% des stations suivies en 1^{ère} catégorie restent favorables aux salmonidés en 2023 (38% en 2022 et 75% en 2021)
- Pas de problème majeur pour les espèces en 2^{ème} catégorie



Etude salmonicole de la Sioule amont 2021 -2025

- **Objectif : évaluation de l'efficacité des actions de gestion piscicole et halieutique mises en place par l'AAPPMA d'Ebreuil-Chouvigny sur la rivière Sioule**
 - Déversement depuis 2019 de 154 000 alevins et juvéniles de truites farios issues de la pisciculture de Besse (63)
 - Création depuis 2021 d'un parcours no -kill de 2,3 km au niveau des Gorges de Chouvigny



➤ Basée sur les résultats de 13 pêches électriques réalisées chaque année en fin d'été par la FDPMA03, l'association LOGRAMI et l'OFB

Résultats 2023

- Croissance rapide des truites de la Sioule : entre 25 et 32 cm à la fin de leur 3ème été, ce qui justifie le passage de la taille limite de capture de 28 à 30 cm
- Bonne efficacité de la reproduction naturelle des truites farios en 2023, excellente en 2022
- Inefficacité des déversements de truitelles issues de pisciculture : les secteurs alevinés n'abritent pas plus de truitelles que les secteurs non alevinés
- Pas d'effet significatif des déversements de truitelles issues de pisciculture sur la présence trois ans plus tard de poissons maillés

➤ Confirme le très faible taux de survie en milieu naturel des poissons issus de pisciculture

➤ Seule l'augmentation des capacités d'accueil permet d'augmenter les densités de poissons à partir de reproduction naturelle



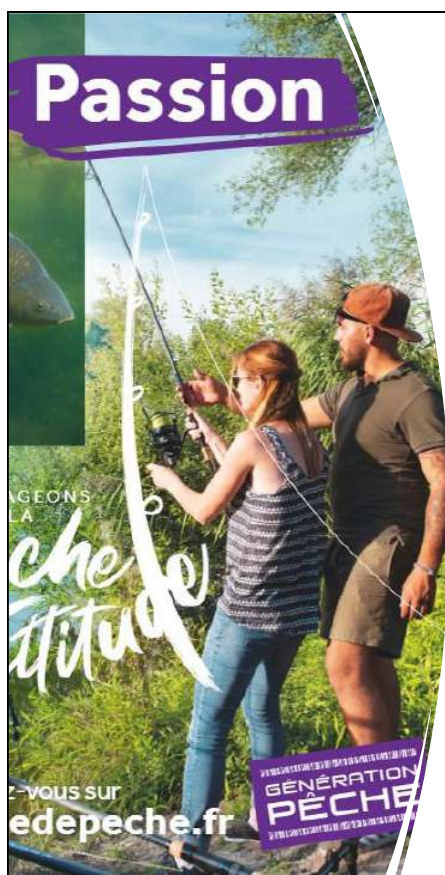
➤ **La création du parcours no-kill semble modifier la taille moyenne des poissons capturés mais pas la densité :**

- Deux fois plus de truites de plus de 30 cm dans le no-kill de Chouvigny par rapport à un secteur « témoin » situé hors no-kill
- Les plus grosses truites sont capturées dans le no-kill et leurs tailles augmentent : 35 cm en 2021 et 41 cm en 2022 et 2023
- Une population de truites qui a triplé depuis 2021, notamment grâce à la bonne efficacité de la fraye en 2022 et 2023

LA CAPTURE DE MAGNIFIQUES OMBRES COMMUNS CONFIRME LA RICHESSE PISCICOLE DE CE SECTEUR DE LA SIOULE

⇒ Rapport complet disponible





Bilan d'activités du pôle "Développement"

Vincent Guillaumin – Chargé de développement « Police Pêche »

Marc Bourdeaux – Chargé de développement « animations »

Emmanuel Bizel – Chargé de développement « Ecole de Pêche »

Police pêche 2023

- 80 H/J pour les agents assermentés de la FD pour 23 sorties
- 40 procédures en 2023 pour autant d'avertissements
- 23 prises de cartes directes



Bilan « Animations Pêche » 2023

- Animations pêche réalisées dans le cadre du PDIPN (Pôle Départemental d'Initiative Pêche et Nature)
 - Scolaires : 551 élèves pour 16 journées d'animations
 - CLSH : 246 enfants pour 9 journées d'animations
 - Tout public : 247 personnes adulte et enfants pour 25 séances d'animations
- Partenariat avec les Offices de Tourisme de Val de Sioule, Lapalisse, Entr'allier Besbre et Loire et Moulins pour l'organisation des animations tout public



2023

Un été à la pêche

45 animations et initiations ouvertes à tous
JUILLET - AOÛT





ST-POURCAIN/SIOULE
ST-GERAND-DE-VAUX
COMMENTRY
CHOUVIGNY
LE DONJON
LAPALISSE
LE BREUIL
MOULINS
JALIGNY
EBREUIL
ROCLES
VAUX

INITIATIONS PÊCHE AU COUP
PÊCHE LES PIEDS DANS L'EAU
ECREVISSES A LA BALANCE
PÊCHE AUX LEURRES
PÊCHE A LA MOUCHE
CARPODROME
FLOAT-TUBE
FEEDER

Informations et programme détaillé sur le site de la Fédération de Pêche 03
www.federation-peche-allier.fr

Fédération de Pêche de l'Allier - 8, rue de la Ronde 03500 ST-POURCAIN-SUR-SIOULE
04.70.47.51.55

2ème édition de la FD Fishing week du 21 au 25 août 2023



FEDE FISHING WEEK 2023 5 JOURS 5 TECHNIQUES Réservations obligatoires www.federation-peche-allier.fr 04.70.47.51.55 06.75.51.90.00 contact@federation-peche-allier.fr Service de pêche et matériel de pêche	Journées de guidage organisées par la Fédération de Pêche de l'Allier Animations encadrées par des professionnels élèves du BPJEPS Pêche de loisir Commentry Pêche technique et ludique Matériel, montage, technique, stratégie de pêche. Journée complète - 6 places Tous publics à partir de 14 ans	Gorges de la Sioule Perfectionnement pêche, nage, montage Avec l'aidé, accompagnement 4 places - journée complète Mercredi 8 août de 14h à 18h 20€ MARDI 22/08 MOUCHE
	Montagne Bourbonnaise Amusez-vous en famille ! 1/2 journée 10 places - matin et après-midi Tous publics à partir de 8 ans 5€ Mercredi 13/08 ECREVISSE	LEUDRE CARPODROME La course à la grande carpe 4 places - journée complète Tous publics à partir de 14 ans 15€ Rocles

Bilan « Ecole de Pêche »

- **Animation du Pôle perfectionnement pêche**
 - 20 jeunes de 10 à 16 ans répartis sur 2 sites (Moulins, Vichy/StPourcain)
 - Une ½ journée par semaine pendant la période scolaire + sorties exceptionnelles durant les vacances
 - Approche et perfectionnement de toutes les techniques de pêche
 - Sensibilisation à l'environnement et à l'engagement associatif



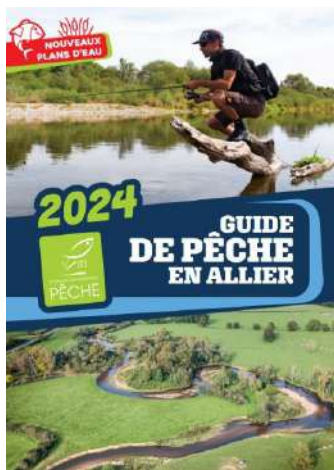
Manifestations 2023

- Opération « truite baguée 2023 »
- Journée de la pêche à l'Etang de Sault le dimanche 4 juin 2023 – vraie réussite avec l'organisation d'un « concours jeunes » - plus de 40 participants
- Concours de pêche au coup au carpodrome de Rocles le samedi 17 juin 2023
- Concours « Open-Float-tube » sur le Lac d'Allier le samedi 7 octobre 2023 – 44 participants



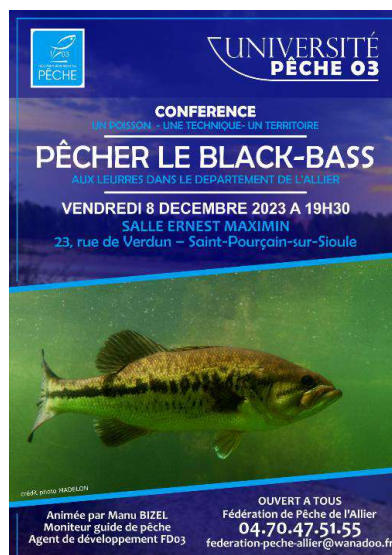
Bilan « Communication »

- Réalisation d'un supplément 4 pages dans « La Montagne » pour l'ouverture du brochet paru le jeudi 27 avril
- Edition du guide de pêche 2024
- Actualisation du site internet de la FD et des réseaux sociaux (Facebook/Instagram)



Bilan « Communication »

- Réalisation de conférence à destination des pêcheurs
 - Conférence sur le silure le 26 avril à Saint Germain des Fossés
 - Conférence sur la pêche du Black-bass le 6 décembre à Saint Pourçain/Sioule en présence de Laurent Alary



Bilan « Communication »

Opération Goodies pour les AAPPMA

- Opération subventionnée d'acquisition de Goodies pour les AAPPMA
- Goodies à tarif vraiment préférentiels pour les manifestations des AAPPMA (60 à 80% de réduction sur le prix d'achat)
- Stock encore disponible + réassort prévu pour 2024



0,12 €



0,21 €



4,75 €



0,21 €



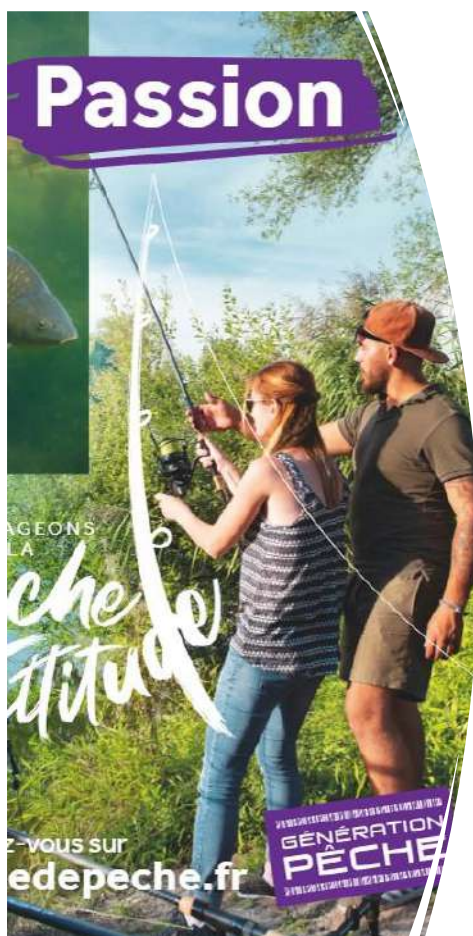
1,08 €



0,40 €



2,52 €



Comptes rendus financiers 2023

Mr RICHARDOT

Je passe la parole à Julien KLEIN du cabinet « Implid Expertise Conseil » qui va vous présenter les comptes de l'année dernière. Je vous présenterai ensuite l'exercice financier de la Réciprocité pour cette même année ainsi que les projets de budget 2024.

1 - Compte de résultat 2023 – Fédération



Présentation comptes 2023 - AG



FEDER ALLIER PECHE PROTECTION MILIEU AQU

Présentation de vos principaux indicateurs financiers



Présentation comptes 2023 - AG

DETAIL DES PRODUITS DE FONCTIONNEMENT			
	2023	2022	Évolution
SUBVENTIONS	419 785 €	224 561 €	+86,9%
COTISATIONS	155 537 €	149 295 €	+4,2%
VENTES DE POISSONS	64 649 €	50 517 €	+28%
VENTES DE PRESTATIONS	74 467 €	43 309 €	+71,9%
AUTRES PRODUITS	340 837 €	224 866 €	+51,6%
PRODUITS DE [...]	1 055 274 €	692 549 €	+52,4%

Les produits de fonctionnement comprennent l'ensemble des ressources de la fédération.

VENTES DE POISSONS = vente de truites, poissons blancs, ...)
VENTES DE PRESTATIONS = vente d'études + sous location des locaux
AUTRES PRODUITS = produits de réciprocité, reprise de provision retraite, produits financiers, cession d'immobilisations, ...)

DETAIL DES PRODUITS DE FONCTIONNEMENT

	2023	2022	Évolution
SUBVENTIONS	419 785 €	224 561 €	+86,9%
COTISATIONS	155 537 €	149 295 €	+4,2%
VENTES DE POISSONS	64 649 €	50 517 €	+28%
VENTES DE PRESTATIONS	74 467 €	43 309 €	+71,9%
AUTRES PRODUITS	340 837 €	224 866 €	+51,6%
PRODUITS DE [...]	1 055 274 €	692 549 €	+52,4%

Les produits de fonctionnement comprennent l'ensemble des ressources de la fédération.

VENTES DE POISSONS = vente de truites, poissons blancs, ...)

VENTES DE PRESTATIONS = vente d'études + sous location des locaux

AUTRES PRODUITS = produits de réciprocité, reprise de provision retraite, produits financiers, cession d'immobilisations, ...)

Charges externes (Détail)

	2023	2022	Évolution	
Fournitures [...]	51 103 €	51 325 €	-222 €	-0,4%
Locations, Charges [...]	67 388 €	58 797 €	+8 591 €	+14,6%
Entretien, Réparations	104 443 €	46 635 €	+57 808 €	+124%
Primes d'assurance	25 528 €	23 487 €	+2 041 €	+8,7%
Intermédiaires et [...]	9 467 €	4 298 €	+5 169 €	+120,3%
Informations et [...]	42 178 €	33 697 €	+8 481 €	+25,2%
Déplacements, [...]	23 448 €	16 939 €	+6 509 €	+38,4%
Frais postaux, Télécom.	5 070 €	6 424 €	-1 354 €	-21,1%
Autres services extérieurs	11 678 €	8 145 €	+3 533 €	+43,4%
TOTAL	340 303 €	249 747 €	+90 556 €	+36,3%

Impôts et taxes



Charges de personnel



L'évolution du poste de charge de personnel s'explique de la manière suivante :

- contrats temporaires (CDD, apprenti) : + 15K€ (hors charges sociales)
- revalorisation des salaires en fonction de l'évolution des fonctions (ajustement coefficient)

Charges d'exploitation (Détail)

	2023	2022	Évolution	
Achats consommés	104 502 €	81 024 €	+23 478 €	+29%
Autres achats et [...]	340 303 €	249 747 €	+90 556 €	+36,3%
Aides financières	0 €	0 €	0 €	
Impôts et taxes	6 707 €	3 973 €	+2 734 €	+68,8%
Charges de personnel	377 057 €	344 653 €	+32 404 €	+9,4%
Reports en fonds dédiés	0 €	0 €	0 €	
Dotations aux [...]	17 964 €	19 382 €	-1 418 €	-7,3%
Dotations aux provisions	38 144 €	36 911 €	+1 233 €	+3,3%
Autres charges [...]	6 406 €	11 185 €	-4 779 €	-42,7%
Total	1 038 026 €	848 116 €	+189 910 €	+22,4%

Résultat courant non financier



Une partie de la perte a été apurée par rapport à l'exercice précédent (environ 80K€).

Il reste cependant encore du chemin à parcourir pour que l'équilibre financier de la Fédération soit assuré.

Résultat financier



Le résultat financier provient en grande partie des produits de placement de la trésorerie

Résultat exceptionnel



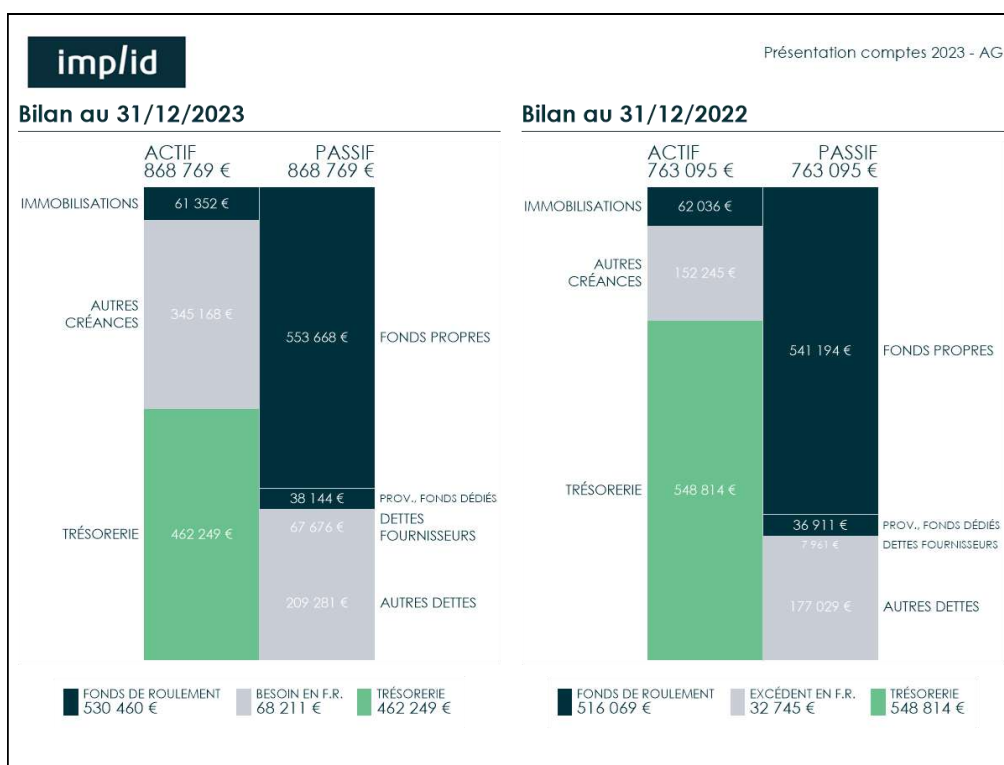
Le résultat exceptionnel provient en grande partie de la cession d'un terrain appartenant à la Fédération (valeur de revente = 73 000€)

Résultat de l'exercice



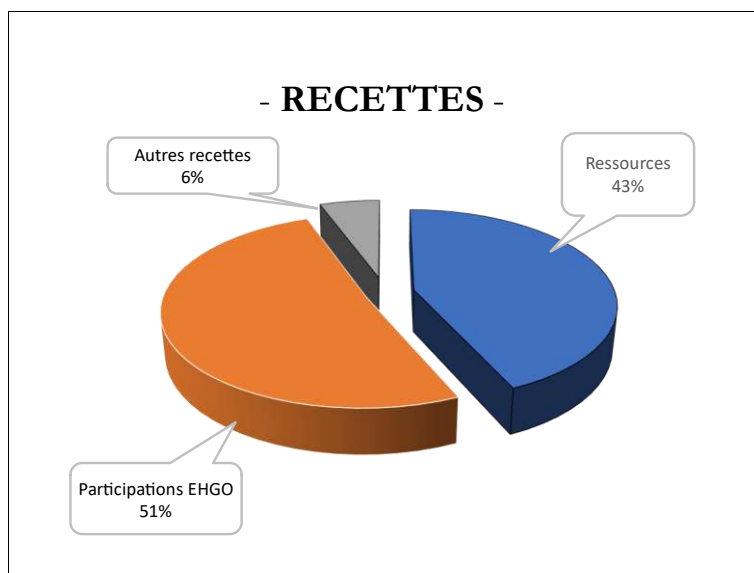
Votre Bilan

au 31/12/2023

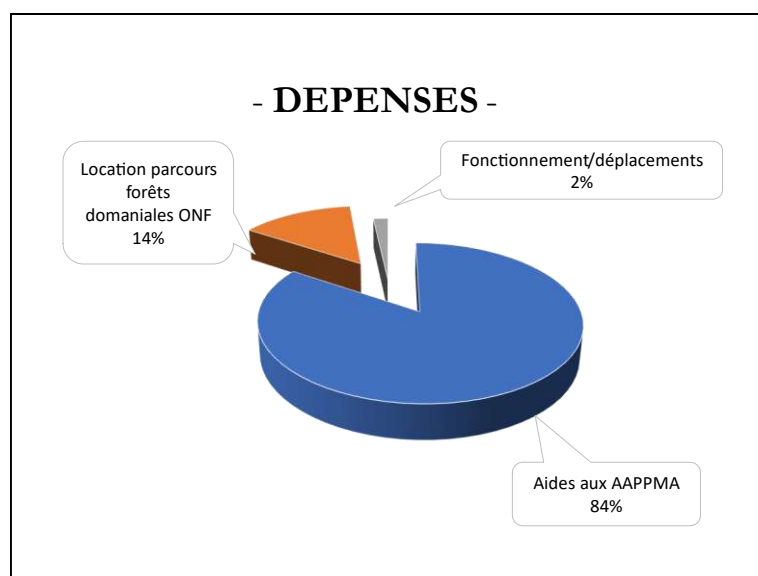


2 - Exercice financier 2023 – Réciprocité

- Recettes : ressources : 82 724.56€ (43%) - participations de l'EHGO à 97 420.68€ (51%) - autres recettes (part de la Fédération pour l'aide à l'impression des cartes de pêche et revenus financiers) à 10 694.06€ (6%).



- Dépenses : 84% (142 242.10€) qui concernent les aides versées aux AAPPMA (compensations, subventions, impression des cartes de pêche) - 14% (23 447.13€) correspondant à la location des baux de pêche des étangs (Pirrot, St Bonnet et Tronçais) et cours d'eau (la Bouble et le Belon) des forêts domaniales de l'Office National des Forêts - 2% (2 961.02€) pour les frais de fonctionnement et les déplacements.



Le montant des recettes est donc de 190 839.30€ et celui des dépenses est de 168 650.25€, ce qui fait un résultat positif de 22 189.05€ qui a abondé les fonds de la Commission de Réciprocité.

3 - Compte rendu de la vérification des comptes (Mr LEBARBIER)

Sur convocation, les vérificateurs aux comptes se sont réunis au siège de la Fédération 8 rue de la Ronde à SAINT POURCAIN/SIOULE (03500) le mercredi 13 mars 2024.

Etaient présents : Jean Marc BOUDET (AAPPMA EBREUIL) – Patrick LEBARBIER (AAPPMA SOUVIGNY) – Michel RICHARDOT, trésorier.

A l'issue de cette vérification, les pièces et livres comptables contrôlés ne traduisent aucun élément pouvant remettre en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes présentés.

Nous avons obtenu les éclaircissements et renseignements demandés. Nous avons constaté que les justificatifs de frais sont contrôlés de près. Nous ne pouvons qu'encourager ce mode de fonctionnement.

Les recettes s'élèvent à 1 055 274€ € et les dépenses à 1 040 393€, ce qui représente un excédent de 14 881.00€ ; les vérificateurs aux comptes vous proposent de donner quitus au trésorier pour l'exercice financier de l'année 2023.

Approbation des comptes 2023

Le Conseil d'Administration propose l'affectation du résultat de l'année 2023 en report à nouveau. Je demande donc à Mr le Président de faire approuver les comptes de l'exercice 2023.

4 - Adoption des comptes de l'année 2023

Y-a-t'il des avis contraires, des abstentions ? Les comptes de l'année 2023 sont donc adoptés et je vous remercie de votre confiance.

5 - Choix des vérificateurs aux comptes pour l'année 2024

Les vérificateurs actuels : Mrs Jean Marc BOUDET et Patrick LEBARBIER sont reconduits et seront convoqués pour la vérification des comptes de l'année prochaine en mars 2025.

①

BILAN – ACTIF

DGFIP N° 2050 2016

Désignation de l'entreprise : FFP ALLIER		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois : 12	
Adresse de l'entreprise : 8 rue de la Ronde 03500 ST POURCAIN SUR SIOULE		Durée de l'exercice précédent : 12	
Numéro SIRET : 34926320200021		Néant ☐	
		Exercice N clos le : 31/12/2021	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2
			Net 3
ACTIF IMMOBILISÉ *	Capital souscrit non appelé (I)	AA	
	Frais d'établissement *	AB	AC
	Frais de développement *	CX	CQ
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG
	Fonds commercial (3)	AH	AI
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM
	Terrains	AN	AO
	Constructions	AP	AQ
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU
	Immobilisations en cours	AV	AW
	Avances et acomptes	AX	AY
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT
	Autres participations	CU	CV
	Créances rattachées à des participations	BB	BC
	Autres titres immobilisés	BD	BE
	Prêts	BF	BG
Autres immobilisations financières *	BH	BI	
TOTAL (II)	BJ	BK	
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements	BL	BM
	En cours de production de biens	BN	BO
	En cours de production de services	BP	BQ
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS
	Marchandises	BT	BU
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY
	Autres créances (3)	BZ	CA
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD	CE
Disponibilités	CF	CG	
Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	
TOTAL (III)	CJ	CK	
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW	
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM	
	Écarts de conversion actif *	CN	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1 040 455
		IA	171 686
			868 769
Remarques : (1) Droit de bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP
Classe de réserve de propriété *		(3) Part à plus d'un an :	CR
Immobilisation :		Stocks :	Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

②

BILAN - PASSIF

DGFIP N° 2051 2016

Désignation de l'entreprise		Exercice N		
FFF ALLIER		Néant ☐ *		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :)	DA	519 215	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Écarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des périodes pour formation des cours BI)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	11 623	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	14 881	
	Subventions d'investissement	DJ	7 828	
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	552 668	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ	38 144	
	TOTAL (III)	DR	38 144	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	67 676	
	Dettes fiscales et sociales	DY	123 885	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	85 396	
Compte régularisateur	EB			
TOTAL (IV)	EC	276 957		
	Écarts de conversion passif *	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	868 769	
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IF		
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC	
		Écart de réévaluation libre	ID	
		Réserve de réévaluation (1976)	IE	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGPIP N° 2052 2016

Désignation de l'entreprise : FFP ALLIER		Exercice N		Néant ☐	
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	FC	
	Production vendue { biens *	FD	FE	FF	64 649
	{ services *	FG	FH	FI	74 467
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	FK	FL	139 116
	Production stockée *			FM	5 004
	Production immobilisée *			FN	
	Subventions d'exploitation			FO	419 785
	Reprises sur amortissements et provisions; transferts de charges * (9)			FP	36 911
	Autres produits (1) (11)			PQ	346 562
	Total des produits d'exploitation (2) (1)			FR	947 376
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS	2 778
	Variation de stock (marchandises)*			FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU	101 592
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW	340 435
	Impôts, taxes et versements assimilés *			FX	6 707
	Salaires et traitements *			FY	279 948
	Charges sociales (10)			FZ	97 109
	DOTATIONS D'EXPLOITATION {	Sur immobilisations {	- dotations aux amortissements *	GA	17 964
			- dotations aux provisions	GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *		GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD	38 144
	Autres charges (12)			GE	153 705
	Total des charges d'exploitation (+) (11)			GF	1 038 382
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION II - III				GG	(91 005)
OPÉRATIONS FINANCIÈRES	Bénéfice attribué ou perte transférée *		(III)	GH	8 156
	Perte supportée ou bénéfice transféré *		(IV)	GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	14 643
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM	
	Différences positives de change			GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO	
	Total des produits financiers (V)			GP	14 643
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *			GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	1 373
	Différences négatives de change			GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT	
	Total des charges financières (VI)			GU	1 373
2 - RÉSULTAT FINANCIER (IV - VI)				GV	13 269
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS II - II - III - IV + V - VI				GW	(69 579)

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053 2016

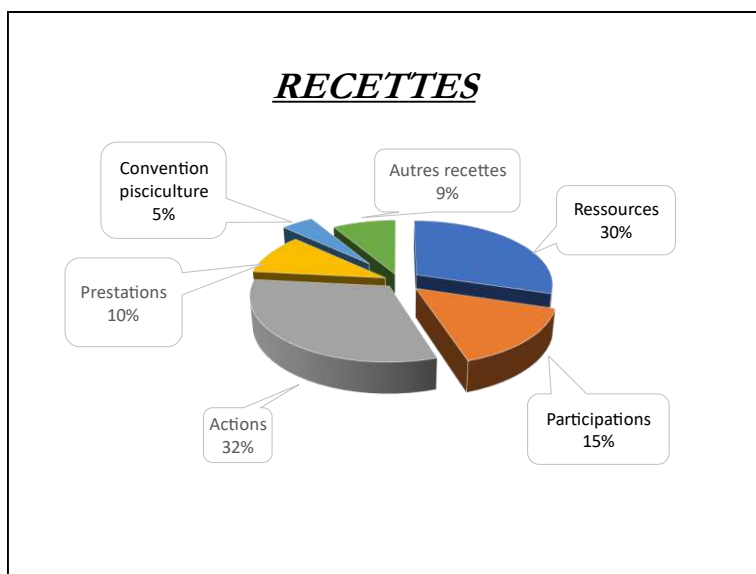
Désignation de l'entreprise FFP ALLIER		Neant ☐ *		
		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	9 690	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	75 408	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	85 098	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	637	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	637	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		III	84 460	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices *		HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	1 055 274	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	1 040 393	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	14 881	
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY		
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier *	HP		
	{ - Crédit-bail immobilier	HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	(9) Dont transferts de charges	A1		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	obligatoires	A9
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N		
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N			
	Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052.

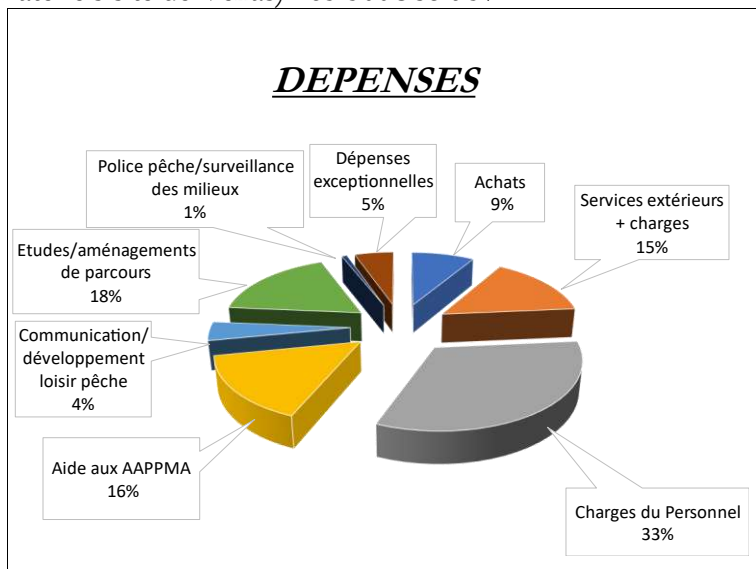
6 - Projet de budget 2024 – Fédération

Je vais donc maintenant vous présenter **le projet de budget pour cette année**. Le montant total de ce budget est de **1 233 299.25€**.

- Recettes : ressources (cartes de pêche part Fédération et Réciprocité) + loyers + locations véhicules + matériels) : 366 917.20€ soit 30% - participations (conventions annuelles) : 188 400€ soit 15% - subventions ayant trait aux actions : 389 843.71€ soit 32% - prestations : 125 816.65€ (10%) - convention avec la pisciculture du Moulin Piat concernant les livraisons de truites : 56 000€ soit 5% - autres recettes (revenus des placements financiers - remboursement sur dépenses - transactions suite aux procès-verbaux d'infraction – et avances sur fonds propres pour équilibrer ce budget) : 106 321.69€ soit 9%



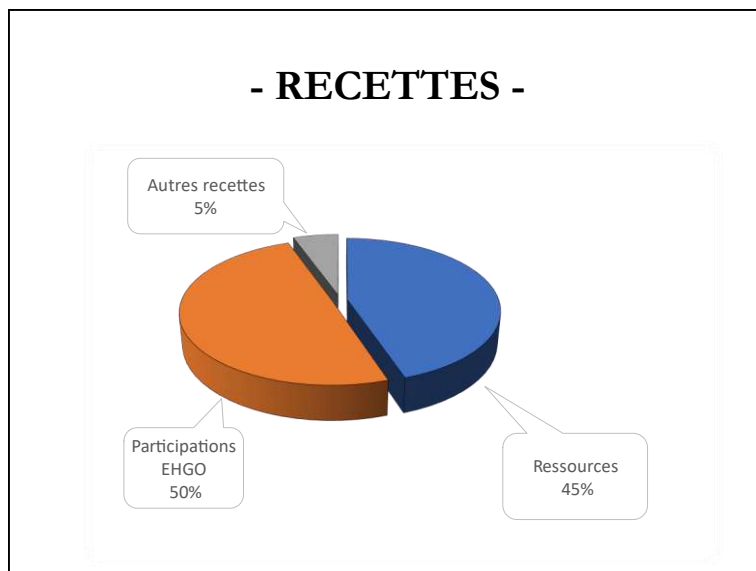
- Dépenses : achats concernant les poissons qui seront déversés dans les plans d'eau dont la Fédération a la gestion : 105 600€ soit 9% - services extérieurs et charges : 185 200€ soit 15% - charges du personnel pour 401 840€ soit 33% - dépenses liées à l'aide aux AAPPMA tant par la Fédération que par la Réciprocité : 193 839.25€ soit 16% - communication et le développement du loisir pêche : 55 500€ soit 5% - études et les aménagements des parcours des AAPPMA et de la Fédération : 217 020€ soit 18% - police pêche et la surveillance des milieux : 8 800€ soit 1% - dépenses exceptionnelles (achat véhicule – aménagements terrains – travaux/matériels site de Venas) : 65 500€ soit 5%



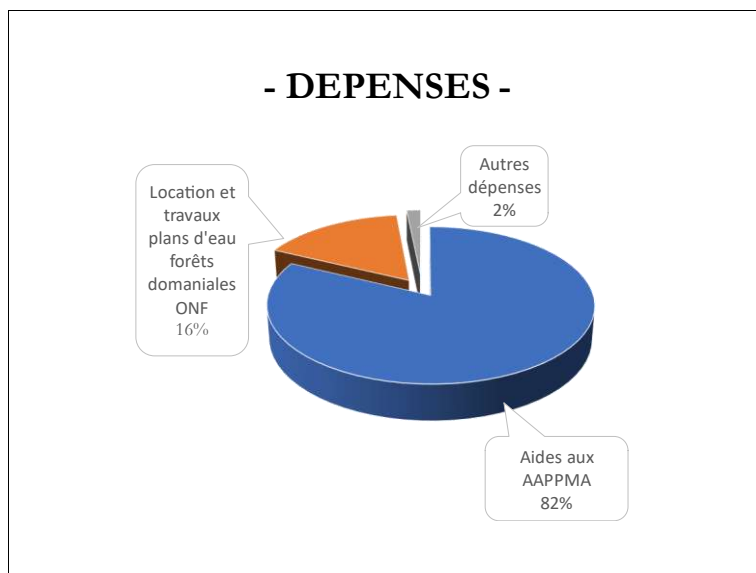
7 - *Projet de budget 2024 – Réciprocité*

Le montant total du budget pour la réciprocité est de **196 977.20€**.

- Recettes : les ressources se montent à 88 277.20€ soit 45% - les participations de l'EHGO à 97 800€ soit 50% - les autres recettes (revenus financiers et part de la Fédération pour l'aide à l'impression des cartes de pêche) à 5% pour un montant de 10 900€

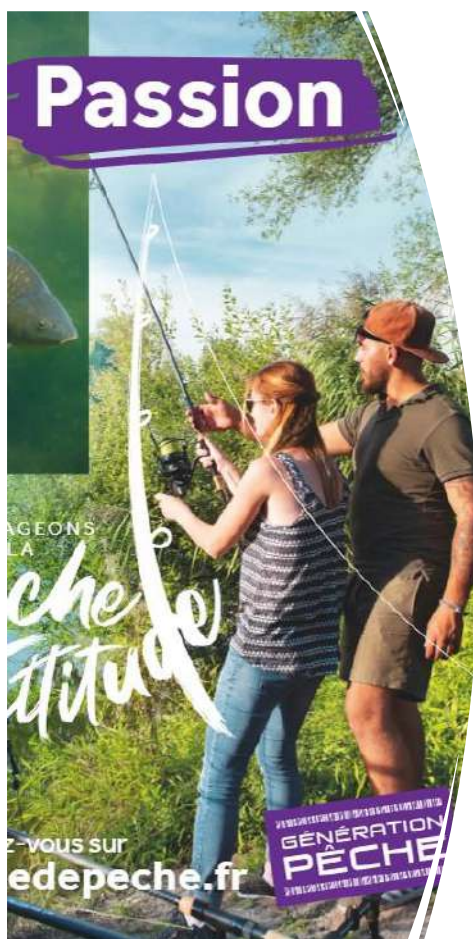


- Dépenses : 82% soit 161 839.25€ concernent les aides apportées aux AAPPMA (compensations, subventions, impression cartes de pêche) - 16% soit 32 000€ pour la location et l'entretien des plans d'eau et des cours d'eau des forêts domaniales de l'ONF - 2% soit 3 137.95€ pour les frais de fonctionnement et déplacements



8 - *Adoption des projets de budgets 2024* (Laurent GAILLARD)

Y-a-t'il des avis contraires, des abstentions ? Ces projets de budget sont donc adoptés et je vous remercie à nouveau pour votre confiance.



Programme d'activités 2024

Travaux 2024

- Restauration de 2 annexes hydrauliques sur la Loire dans le cadre du CTMA Loire
- Restauration du Ruisseau des Mits – CT Affluents de l'Allier
 - Préserver l'écrevisse à pieds blancs
- Reconnexion de la boire des Carrés en partenariat avec Vichy Communauté
 - Améliorer l'alimentation en eau du site
- Diversification des habitats piscicoles sur le Sichon – CT Affluents de l'Allier
- Elaboration du projet de réhabilitation de la sablière de Garbat à Billy
 - Travaux envisagés en 2025



Etudes 2024

- Poursuite des réseaux de suivis (RSPP, RST, APP)
- Poursuite suivi salmonicole sur la Sioule
- Etude PKD - MALADIE RENALE PROLIFERATIVE de la truite fario – recherche de la présence de la PKD par ADN-e sur la Sioule, Bouble, Sichon, Besbre et Barbenan
- Etude de la fonctionnalité du Barbenan et de ses affluents vis-à-vis de la truite fario et proposition d'actions favorisant le recrutement naturel
 - Stagiaire de Master
- Etude Thermie sandre – suivi de la température de l'eau sur plusieurs sites « à sandres » du département pour mieux appréhender les périodes de reproduction
- Suivis piscicoles des cours d'eau traversés par l'A79 pour le compte d'ALIAE
- Suivis piscicoles des petits affluents de l'Allier dans le cadre du CTMA Val d'Allier Alluvial



Aménagements de parcours 2024

- Aménagement et labellisation du plan d'eau de St Gérard de Vaux – Parcours famille
- Aménagement et labellisation du plan d'eau de Vieure – Parcours famille
- Aménagement et labellisation d'un carpodrome sur un des étangs de Pourcheroux à Commentry – Parcours Passion
- Aménagement et labellisation d'un parcours « no-kill carnassiers » sur le canal de Berry à Meaulne – Parcours Passion
- Création d'un parcours passion no-kill Besbre à Chatel Montagne – Parcours Passion



Développement du loisir pêche 2024



- Développement du partenariat avec les OT pour les animations estivales ➤ programme de 40 animations pour l'été 2024 – Renfort de Grégory Ayme
- 3ème édition de la FD Fishing week du 19 au 23 août 2024
- Concours carpodrome de Rocles le samedi 15 juin 2024
- Concours Open Float-tube le samedi 07 octobre 2024 au barrage des Gannes
- Journée de la pêche organisée le dimanche 02 juin à l'étang de Sault – Concours « Jeunes »
- Poursuite de l'école de pêche Fédérale « Génération Pêche 03 »
- Organisation d'un circuit de compétitions pour les jeunes – manches départementales « leurres »

Communication 2024

- Renouvellement du supplément 4 pages dans la Montagne pour l'ouverture du brochet – Parution prévue le jeudi 25 avril 2024
- Reconduction de l'opération Goodies pour les AAPPMA
- Conférence « Pêche du black- bass » le mercredi 26 avril 2023 à St Germain des fossés et conférence sur la truite en décembre à Cusset
- Mise en œuvre de l'application « GEOPECHE »



Vidanges plans d'eau 2024

- Etang de Sault – 27 et 28 novembre 2024
- Grand étang des Sallards – 12 décembre 2024
- Etang de St Gérard - 19 décembre 2024





Informations aux AAPPMA

Réglementation pêche 2024

- BROCHET ET SANDRE ⇒ Ouverture le **samedi 27 avril 2024**
- Quota Carnassiers : **2 poissons carnassiers/jour dont 1 sandre et 1 brochet maximum**



- Black-bass et ombre commun ⇒ **remise à l'eau obligatoire**



- Nouveaux parcours avec la fenêtre de capture 60-80cm pour le brochet :

- Plan d'eau de St Clément
- Retenues des Gannes et de Bazergues
- Etang de la Corre
- Canal de Berry
- Sioule en 2^{ème} jusqu'au barrage de Moulin Breland



➤ **« no-kill » (remise à l'eau obligatoire)**

pour les carpes > 60cm



Centralisation des Assemblées Générales sur le secteur de Saint Pourçain/Sioule

Résultats du vote des AAPPMA :

- Votants : 30
- 28 « favorable »
- 2 « abstention »

Extension de la fenêtre de capture du brochet 60-80 cm à l'ensemble du département

Avantages de la fenêtre de capture pour le brochet

- Par ce que le renouvellement des jeunes brochets adultes est jusqu'à 40 fois plus rapide que celui des grands brochets → **déplacement de la pression de prélèvement sur les individus capables de la supporter**
- Par ce que les grands brochets (>80cm) sont le plus souvent des femelles → **meilleure reproduction**
- Par ce qu'une femelle métrée produit 8 fois plus d'œufs qu'une femelle de 60 cm et parce que ses œufs contiennent plus de réserves vitellines indispensables aux premiers jours de vie des alevins → **meilleure fécondité, meilleures chances de survie des alevins**
- Par ce que les grandes femelles fractionnent leur ponte et sont fécondées par plusieurs mâles → **meilleures chances de survie des œufs, meilleur brassage génétique**
- Par ce que les grands individus offrent une meilleure stabilité des populations face aux modifications de leur environnement
- Et par ce que comme chez l'Homme, **les grands brochets produisent généralement des grands brochets**

Résultats du vote des AAPMA

- Votants : 30
- 29 « favorable »
- 1 « abstention »

La demande sera donc transmise à l'Administration pour une application au 01 janvier 2025 sous réserve d'acceptation de la DDT03

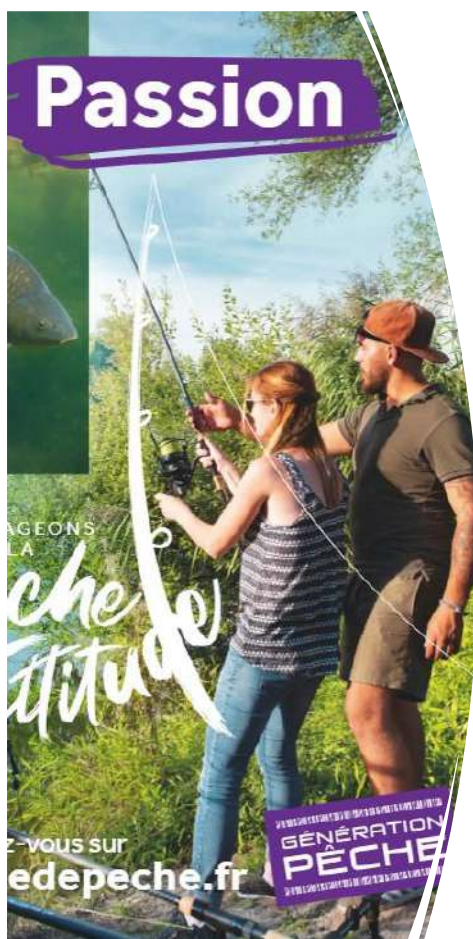
REUNIONS DE SECTEURS 2024





Lieux et dates des prochaines Assemblées Générales

-
- 14 décembre 2024 à BAYE'T
 - 05 avril 2025 à ST POURCAIN/SIOULE
 - 13 décembre 2025 à CHANTELLE
 - 11 avril 2026 à VOUSSAC



Interventions des élus et personnalités

-
- Sylvain BOURDIER, Maire de Commentry
 - Claude RIBOULET, Président du Conseil Départemental de l'Allier
 - Jean Marc GIRAUD, Sous-Préfet de Montluçon